



# Comité Départemental de Billard de l'Essonne

## Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 26 Septembre 2020

L'association « COMITE DEPARTEMENTAL DE BILLARD DE L'ESSONNE » s'est réunie le **26 Septembre 2020** au club de Morangis, pour son Assemblée Générale.

Présents : 6 clubs représentés (Arpajon, Corbeil, Draveil, Massy, Morangis et Etréchy) sur 8, soit 28 voix (sur 34 possibles).

Absent excusé : Ballainvilliers.

Absent non excusé : CEA.

Le quorum requis étant de 4 clubs et de 17 voix, l'Assemblée peut siéger valablement.

Mme Elise SOUCHET – Présidente ;

M. Bruno POUCHET – Trésorier ;

M. Luc ANDRE – Président adjoint et responsable adjoint commission sportive ;

M. Jean Manuel GIMENES – Responsable commission sportive (Carambole) ;

M. Christophe DUVERNOY – Commission sportive (Quilles) ;

M. François CHEVALLIER – Secrétaire ;

M. Jean-Claude. DEVILLEBICHOT – Responsable Commission vétéran et Commission Discipline ;

M. Eric Le FLOCH - Responsable Informatique ;

M. Gérald TRUFFAUT, Responsable Commission arbitrage.

Avec la présence de M. et Mme MESNY, président et secrétaire de la Ligue de Billard d'Ile de France (LBIF), ainsi que du club d'Etampes, nouvellement affilié à la fédération française de billard.

La Présidente déclare l'assemblée ouverte à 8 H 55.

### **1) EMARGEMENT :**

Le secrétaire de séance désigné pour cette Assemblée Générale est M. François CHEVALLIER. Il procède à l'émargement des membres présents.

### **2) APPROBATION Compte-rendu AG 2019 :**

*Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.*

### **3) RAPPORT MORAL :**

La présidente dresse le bilan de l'exercice écoulé.

En premier lieu, la saison a été marquée par le décès de joueurs (MM. GUILBON, HABERT et TRIFFAULT) dont la disparition provoque un vide important et douloureux au sein du département. Un temps de recueillement est observé en leur mémoire.

La crise sanitaire provoquée par la pandémie *covid-19* a mis fin prématurément aux compétitions le 15 mars 2020. Les actions et projets du CDBE (formation, Open de l'Essonne, etc.) ont dû également être mis en suspens. Le budget prévisionnel n'a donc pas été dépensé sur la saison écoulée.

La nouvelle saison démarre sous de meilleures perspectives : le club d'Etampes a souhaité s'affilier et ouvrir une école de billard labellisée au niveau fédéral. Le club d'Etrechy vient également de renouveler son équipe dirigeante et relance son action auprès des jeunes collégiens. Le club d'Arpajon a pu rouvrir et relancer ses actions de développement. Enfin, le développement du billard à poches à Corbeil s'installe dans une forte dynamique. La LBIF rappelle qu'elle dispose de sept tables de pool pour être installées dans les clubs la sollicitant. Il est d'ailleurs rappelé que l'Essonne est un très grand réservoir de joueurs de billards à poches, de plus en plus intéressés par les compétitions fédérales.

Bien que les contraintes de protocoles sanitaires demeurent exigeantes, le CDBE poursuit ses axes de développement pour la nouvelle saison. Il est notamment prévu d'accompagner plus spécifiquement trois clubs (Arpajon, Etrechy et Etampes) pour la formation d'adhérents au Certification Fédéral d'Animateur de club (CFA), voire au Diplôme Fédéral d'Initiateur (DFI) selon leur niveau. Le principe est d'asseoir au sein des clubs l'accompagnement des joueurs dans leur apprentissage, perfectionnement ou entraînement grâce à un encadrement adapté et formé. Ce projet s'appuiera sur l'implication et le talent de Fabrice PUIGVERT. Le département profitera également des stages de préparation proposés par la LBIF. L'Open de l'Essonne est repoussé au mois de septembre 2021. Les autres actions de formation dédiées aux jeunes et aux joueuses seront à nouveau programmées, tout comme les stages dédiés à la direction de jeu et à l'arbitrage.

L'olympiade a été contrastée et se termine dans un contexte difficile. Pourtant, la dynamique engagée sur la formation de toutes et tous, et dans tous les modes de jeux (libre, 3 bandes, 5 quilles), ont montré des résultats tangibles dans l'accueil des nouveaux joueurs. Il apparaît de plus en plus opportun de mixer tous les modes de jeu (carambole et billard à poches) au sein des clubs.

***Le rapport est approuvé à l'unanimité.***

### **4) RAPPORT FINANCIER :**

Elise SOUCHET procède à la lecture de son rapport financier. La vérification des comptes a été réalisée par Patrice BERNARD et n'a pas fait l'objet de remarque particulière.

La trésorerie du CDBE est stable, les comptes enregistrent un résultat de 3,3 K€ suite à l'arrêt prématuré de la saison. Ce résultat est affecté en report à nouveau.

***Le rapport est approuvé à l'unanimité. La réaffectation du résultat en report à nouveau est également approuvée à l'unanimité.***

Le prévisionnel est basé sur un nombre stable d'adhérents. Ce budget est arrêté sur un montant global de 12 K€, comprenant la prochaine manifestation « Open de l'Essonne ». Le budget 2020/2021 est présenté en déficit de 2,5 K€, couvert par le report à nouveau du résultat de la saison 2019/2020.

***Le budget est approuvé à l'unanimité.***

## **5) RAPPORT MORAL DU SECRETAIRE:**

François CHEVALLIER rappelle les principaux travaux du comité directeur durant l'année écoulée. Le comité directeur s'est réuni à 5 reprises. Les travaux ont porté sur l'aménagement des compétitions ainsi que la recherche d'une alternative au retrait annoncé d'Eric Le FLOCH dans la maintenance du site internet, vecteur indispensable aux activités au sein du département.

Le comité directeur a par ailleurs coopté Jean-Christophe ROUBY au poste de responsable de la commission « Billard à poches ».

Au terme de l'olympiade, le nombre d'adhérents a progressé de 2%, et selon une dynamique soutenue sur les licences Avenir & Découverte ainsi que le billard à poches.

## **6) QUESTIONS DIVERSES**

Dans le contexte sanitaire instable et peu encourageant rencontré en ce mois de septembre, les clubs éprouvent des difficultés à renouveler les adhésions. Corbeil devrait connaître une stabilité sous l'effet des nouvelles adhésions au black ball ; Arpajon retrouve des adhérents suite à sa réouverture. La totalité des clubs annonce des efforts financiers sur le renouvellement des adhésions (baisse de prix, encaissement reporté des cotisations).

Le CDBE précise que la Commission Sportive a décidé, pour la saison à venir, d'appliquer les règles sanitaires locales les plus strictes connues aujourd'hui, à savoir :

- la limitation des compétitions à neuf joueurs maximum et à un directeur de jeu ;
- le recours à l'auto-arbitrage si nécessaire ;
- la possibilité qu'un compétiteur soit directeur de jeu ;
- le port du masque durant la compétition selon les directives locales.

Il est rappelé que les assemblées générales peuvent être reportées jusqu'au 30 avril 2021, en particulier les assemblées générales électorales ; les assemblées ordinaires peuvent être organisées à distance.

## **7) ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE :**

Conformément aux articles 4.1.2 des statuts et 47 du Règlement Intérieur, le Comité Directeur est considéré comme démissionnaire et l'Assemblée Générale réunie procède à l'élection du nouveau Comité Directeur.

Les candidatures valablement confirmées par la Commission Administrative sont présentées au vote de l'assemblée générale :

- Elise SOUCHET, élue à l'unanimité ;
- Luc ANDRE, élu à l'unanimité ;
- Christophe DUVERNOY, élu à l'unanimité ;
- François CHEVALLIER, élu à l'unanimité ;
- Jean-Manuel GIMENES, élu à l'unanimité ;
- Gérald TRUFFAUT, élu à l'unanimité ;
- Jean-Claude DEVILLEBICHOT, élu à l'unanimité ;
- Bruno POUCHET, élu avec 22 voix sur 28 ;
- Jean-Christophe ROUBY, élu à l'unanimité.

Après s'être réuni à huit clos, et conformément aux articles 4.2.1 des statuts et 56 du Règlement Intérieur, le Comité Directeur décide de présenter la candidature d'Elise SOUCHET au poste de présidente du CDBE.

Elise SOUCHET est élue Présidente du CDBE à l'unanimité.

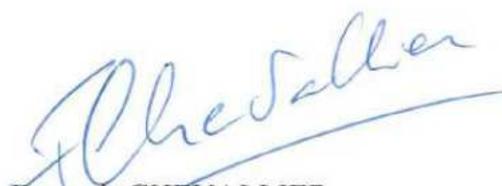
## **17) CONCLUSION**

La présidente clôt la séance en remerciant les participants. La suite de la matinée est consacrée aux attributions des tournois et des finales départementales selon la méthode « du chapeau ».

La séance est close à 11 h 05.



Elise SOUCHET  
Présidente du CDBE



François CHEVALLIER  
Secrétaire de séance